

Après une minute de silence à la mémoire de D. Swiergiel, J.L Bouyssou et A. Foubert.

### 1) Rapport moral

Vente de cartes : Toutes confondues : **564** (?) en 2020 (+119) 445 en 2019 contre 349 en 2018 348 en 2017 352 en 2016  
En 20120 Adultes : hommes **140** (-2) dont timbres « Club halieutique » : **77** (+5) femmes : **19** (+5)  
Jeunes (- de 18 ans) : **21** (+7) Découverte (enfants) : **272** (+ 84)  
Vacances : **53** (+11) Journalières : **57** (+15) Il y a des timbres vendus seuls  
Il y a aussi 11 pass pêche mineurs et 1 « offre d'automne » . Membres « actifs »:181  
NB : Nous avons un très grand nombre de « cartes enfant » sans avoir d'école de pêche.

### 2) Rapport financier ( nombres arrondis ) : au 15 octobre 2020

Recettes : Permis :2800 €+ subv 550 € ( Fédé ) + Divers : 157€ + belote 675 € = 4182  
Dépenses : Ré empoissonnement :775 € + Divers (repas AG , frais banque , repas belote...) : 907 € = 1682  
Bilan : + 2500 € environ

### 3) Rapport garderie

Michel GRASSO est garde de la société depuis 2016 . Souci de contrôle cet été.  
Simon VINCENT est garde lui aussi (pas d'activité) . Daniel COUSIN a contrôlé lui aussi Il est actuellement en retrait .

### 4) Rapport d'activités 2020 .

Ré empoissonnement : Truites : 2 lâchers cet été , 2x 50 kg d'arc prises à la Fédé (400 €). Pas de fario .  
Limon : Très peu de chose . Quelques perches et des cabots , ablettes....  
Ré empoissonnement en brochets (30 kg,375€) début décembre 2019. (+ perches données par les pêcheurs aux engins)  
A venir : -Ré empoissonnement en blancs et carnassiers . 20 kg de brochets (227 €) , 15 kg de perches (182,50 €)  
et comme décidé l'an dernier :100 petits sandres (550 €) et 15 kg de gros sandres (384,75€)

Nettoyages : Monges : épareuse (offert par la mairie de St Sozy) . Nettoyage en juin . A refaire . Pas d'alevinage.  
Cormorans : 10 à tuer sur environ 1400 dans le Lot (Dégâts: environ 70kg de poisson par oiseau par an)  
Bial : Entretien . En réserve . Peu de poissons, . Pêcher depuis le banc de sable est interdit .  
Pas du Buis : Plusieurs débroussaillages des berges et aménagements (banc , pont , escalier ... ) . Ça plaît , l'endroit est si fréquenté que des abus ont eu lieu (poubelles ,camping sauvage...). Interdiction municipale d'y rester plus d'une nuit  
En février : ouverture d'un sentier du pont jusqu'à la colo VEOLIA Sub : 350 €  
Pas de nettoyage en Avril : Confinement .Reporté en 2021

Animations: "Repas des pêcheurs" : reporté à cause des mesures de précaution COVID . Date et lieu à trouver  
Séances de pêche d'été avec les enfants : 2 au camping du Bougayrou , 2 à Meyronne , 1 avec les Chinois (CAUVALDOR)  
Concours de belote du 06/03/2020 , à une semaine du confinement : Bénéfice financier : 675 € + invendus ( boissons , couverts ... )  
Réussite . Merci à Guillaume Lavergne qui a assuré une grande partie de son organisation

Communication : Référence à l'AAPPMA sur le site internet de la mairie de Saint-Sozy  
2 articles « La Dépêche » : AG , Concours de belote

### 5) Actualités

Nous avons assisté à 2 pêches électriques : Août dans les courants pêche EPIDOR  
Fin Août : au fond de l'Ouyse pêche Fédé :  
Sécheresse . Le débit de la Dordogne était début septembre de 22m3/s à Souillac .  
Gros lâcher d'eau début Septembre (55m3) pour favoriser des manifestations sportives et entretien de barrages  
Taille fenêtre du brochet entre 60 et 80 cm. Toujours pas de fermeture pour le sandre

### 6) Projets pour 2021

- Initiation à la pêche avec les enfants des campings en été au Bougayrou , à Meyronne ,(2 x 2 séances)
- Repas des pêcheurs A.G. : à prévoir en fonction de l'actualité 2021 à .....(lieu à déterminer)
- Truites arc prises à la fédé en 2 fois 50 kg (400 €) . Pas de fario à la fédé
- Nettoyage le 2ème samedi d'Avril : report de l'an passé de « l'île » de Bauze à Creysse
- Reconduction de la gratuité des cartes pour enfants de l'école + initiation.
- Confirmation par « règlement intérieur » , sans valeur de loi ,de mesures locales indiquées par affiches
  - interdire la pêche en wading de la fermeture de l'ombre à l'ouverture de la truite
  - établir une taille mini pour la perche à 20 cm . Quota :5 perches par personne et par jour **Vote: OUI**
- Ré empoissonnement : Comme en 2020 soit environ 1200€ **Vote : OUI**
- Recherche de pollutions aux métaux lourds et pesticides dans des coquillages bio accumulateurs .  
Coût:environ 500 € A détailler **Vote : OUI**

### 7) CA et Bureau Le renouvellement statutairement prévu est reporté à l'an prochain . On va préparer l'avenir (Ça mérite de trinquer)

Anciens vérificateurs aux comptes :A. Maury , B. Vincent  
Ancien CA G.Asfaux, J .M.Bourdet, J.L.Bouyssou, S.Dale, H.Korso, G.Lavergne, E.Lefèvre, S.Lenoir, B.Lestrade, P.Villard  
Ancien Bureau Président : J.M. Bourdet , Vice-Président: G.Asfaux , Trésorier : P. Villard , Trésorier adjoint : S. Dale  
Secrétaire : B. Lestrade , Secrétaire adjoint : E. Lefèvre

Nouveau ( à confirmer ou infirmer par vote à la prochaine AG à l'automne 2021)

Vérificateurs aux comptes :A Maury , B. Vincent

C.A. :G.Asfaux, J .M.Bourdet, M. Bru, M. Caudron, S.Dale, , G.Lavergne, E.Lefèvre, S.Lenoir, B.Lestrade, P.Villard

Bureau ( inchangé pour le moment) : Président : J.M. Bourdet , Vice-Président: G.Asfaux , Trésorier : P. Villard , Trésorier adjoint : S. Dale  
Secrétaire : B. Lestrade , Secrétaire adjoint : E. Lefèvre